



Licence Professionnelle MTCT

La conduite de projet – Module R23F523

Modalités pratiques :

Public : Agents de maîtrise, techniciens, encadrants, responsables, référents ou gestionnaires des services techniques

Durée : 1 journée (7 h)

Lieu : Université Rennes 2 – Campus Mazier – Saint-Brieuc

Contribution : 160 € par agent

Planning 2021-2022

12/01 (journée) 2022

Les modules se déroulent selon les horaires suivants :

Le matin : de 9 h à 12 h 30 ♦ L'après-midi : de 13 h 30 à 17 h

Programme

La construction du projet :

- Définir le projet et les besoins.
- Déterminer les grandes lignes du projet.
- Analyse de la faisabilité.
- Constitution de l'équipe : déterminer les contributions de chacun.
- Organisation d'un projet.

L'organisation de la programmation de l'opération :

- Planification du projet.
- Evaluer la charge de travail.
- Planifier les activités.
- Travail en commun.
- Animer les réunions.
- Négocier.
- Gérer les démotivations et les désaccords.
- Le contrôle de l'avancement du projet :
 - Suivre le projet,
 - Accompagner et motiver l'équipe,
 - Conclure le projet.

